



## Civilités : Orages

Les fossés et grilles du réseau du village ont été entretenus par la commune, mais en cas d'orage violent, après une sécheresse, d'herbes coupées, l'arrivée d'une quantité importante d'eau, chargée de brindilles, branches... vient obstruer les grilles. L'eau, voire la boue, poursuit alors son écoulement, de tous les côtés, jusqu'au centre du village.

Nous avons donc créé trois équipes d'intervention, coordonnées par un membre du Conseil municipal, aux 3 points les plus sensibles : rue de Rixheim, rue de Bâle et au Rennweg / 3 sapins, qui ont pour mission de veiller à dégager les grilles de tout obstacle.

Chaque citoyen qui souhaite apporter sa contribution est invité à rejoindre ces équipes, en prenant toutes les précautions qui s'imposent (signaliser les grilles ouvertes, port de gilet de sécurité...).



Jean-Claude MANDRY

## Info Communale : Travaux

Les travaux sur la RD56 / rue d'Eschentzwiler, débuteront le lundi 6 juin pour une durée prévisionnelle de 11 semaines. Ces travaux nécessiteront la mise en place de feux tricolores alternés.



## A noter !

**03 au 05 juin :**

Portes ouvertes jardin médiévale Voegtlin

**05 juin :**

Distinctions "Labels Pass'Sports" à 16h au stade

**05 juin :**

Fête de la Biodiversité, eau et jardins au parc de la Commanderie à Rixheim

**07 juin :**

Inscription périscolaire à la mairie de 16h30 à 20h

**10 juin :**

Concert de La Pastourelle à 20h30 à l'église

**11 juin :**

Finale de la Coupe du Crédit Mutuel - Stade de Zimmersheim à 17h

**18 juin :**

Kermesse de l'école et la Fête de l'été organisée par l'ACL

# Les Conseils Municipaux : Comptes-rendus

## Séance du 17 janvier 2011 :

- Autorisation donnée au Maire de mandater les dépenses d'investissement 2011 dans la limite de  $\frac{1}{4}$  des crédits prévus aux chapitres d'investissement 2010 précités et ce, avant le vote du budget primitif 2011.
- Renouvellement de l'adhésion de la Commune au Groupement d'Action Sociale, permettant aux collectivités employeurs d'accorder certains avantages sociaux aux agents territoriaux de la Commune.
- Régularisations comptables liées à la reprise de la compétence Brigade Verte, et contribution « eaux pluviales » au budget annexe de l'assainissement.
- Accord sur la fixation des Attributions de Compensation 2010 (reliquat) et 2011, en provenance de la m2A.
- Attribution du marché de maîtrise d'œuvre relatif aux travaux de voirie rue de l'Ecole et rue des Vergers à la société Cocyclique Ingénierie.
- Approbation du projet de réfection complète des enrobés de voirie et des trottoirs ainsi qu'un aménagement du carrefour des rues Louis Pasteur et de l'Ecole.
- Validation d'un avenant n°1 au marché de travaux de la rue Pasteur attribué à l'Entreprise Sarmac.
- Approbation du projet d'aménagement de voirie rue d'Eschentzwiller.

## Séance du 3 mars 2011 :

- Validation de la convention de financement du bâtiment vestiaires du terrain de football entre m2A (497 667 €) et la Commune (complément à hauteur de 68 000 €).
- Attribution du marché de travaux d'aménagement de voirie de la rue de l'Ecole et des Vergers à la Société Sarmac pour un montant de 166 244 € TTC.
- Acceptation d'un chèque de la SAUR d'un montant de 7,64 € au titre du différentiel de consommation d'eau.

## Séance du 24 mars 2011 :

- Passation du marché «Réfection de la voirie communale - lot 1 rue d'Eschentzwiller » avec la Société SARMAC pour un montant de 425 512,99 € TTC et avec la Société ISS pour 7 697,83 € TTC pour le lot 2 « Espaces Verts »

## Séance du 14 avril 2011 :

- Approbation du Budget Primitif 2011 de la Commune qui s'équilibre à 836 887 € en fonctionnement et à 1 254 753 € en investissement.
- Vote du Compte Administratif 2010 présentant un excédent de 91 180,30 € en investissement et un excédent de 224 225,92 € en fonctionnement, soit un excédent global de 315 406,22 €.
- Décision d'affecter la totalité de l'excédent de fonctionnement 2010 à la section d'investissement 2011.
- Approbation du compte de gestion dressé pour l'exercice 2010 par le Trésorier Municipal concernant les comptes du budget principal et du budget annexe du service de l'assainissement.
- Vote du Compte Administratif de l'Assainissement 2010 présentant un excédent de 6 857,25 € en investissement et un excédent de 2 428,84 € en exploitation, soit un excédent global de 9 286,09 €.
- Maintien des taux de fiscalité locale pour 2011.
- Attribution de subventions ou participations à diverses associations ou organismes.

# Syndicat d'eau : les raisons d'un prix de l'eau en hausse

## Syndicat d'eau du canton de Habsheim

Nous vous avons déjà informés de l'accord conclu avec la Ville de Mulhouse pour approvisionner nos 4 communes membres du Syndicat exclusivement en eau de la Doller, eau dont la qualité est unanimement reconnue, faisant passer le prix final du mètre cube à 4,70 €, tel que vous l'annonçait déjà notre Bulletin d'information municipale de Janvier 2011.

Une telle augmentation nécessite toutefois des explications, car il est erroné d'imputer la totalité de cette hausse au seul fait de « l'eau de Mulhouse ».

Autant le Syndicat a été contraint de porter la "taxe additionnelle" de 0,40 à 0,60 €, soit 20 centimes de hausse qui lui est donc imputable (*destinés au financement de travaux d'investissement comme la création d'une nouvelle conduite ou des travaux de mise aux normes de notre réservoir*), autant les autres augmentations à partir de 2011 auraient de toute façon été appliquées, même s'il y avait eu maintien de la solution antérieure (notamment des taxes de traitement des eaux usées dues au SIVOM), hausses qui représentent les 2/3 de l'augmentation globale.

Il est donc erroné d'imputer la totalité de cette hausse au seul fait de « l'eau de Mulhouse ».

Vos délégués au Syndicat d'eau resteront toutefois très attentifs pour contenir le prix dans des limites raisonnables.

# C Commission cadre de vie :

## Collecte des déchets encombrants

Depuis le 1er janvier 2011, l'Entreprise Véolia assure, pour le compte de la m2A, la collecte des déchets encombrants de notre commune. Elle nous informe que les déchets d'équipement électrique et électronique (électroménager, matériel hifi et informatique) d'une part et que les produits toxiques (peintures, huiles et solvant) d'autre part ne doivent plus être mélangés aux encombrants et constitue pour l'entrepreneur et les collectivités une infraction au code de l'environnement. Par conséquent, ces produits sont à déposer dans une déchetterie ou en matière de déchets électroniques, chaque usager à la possibilité de rapporter chez le distributeur un modèle usagé du même type que celui qu'il vient de lui acheter.



# Périscolaire: concrétisation dès la rentrée prochaine

Après trois années de négociations, de recherches de solutions, ça y est, Zimmersheim bénéficiera d'un accueil périscolaire et ceci dès la rentrée 2011 : grâce à notre adhésion à Mulhouse Alsace Agglomération dont cette activité relève de sa compétence et qui en assure le fonctionnement, nos élèves pourront être accueillis entre 12h et 14h, et le soir de 16h à 18h30 durant les périodes scolaires.

**Inscription le mardi 7 juin de 16h30 à 20h en mairie de Zimmersheim.**

Les parents qui ne pourront se libérer pourront s'adresser au pôle éducation et enfance de la m2A, 11 av. Kennedy à Mulhouse ou au 03 89 32 58 58 service périscolaire qui communiquera les modalités d'inscription et documents à fournir.

Le Périscolaire sera installé dans une partie entièrement équipée à cet effet dans les locaux de l'école maternelle. Ainsi les enfants utilisateurs de cette formule de garde n'auront pas à effectuer de déplacement, ils resteront dans des lieux bien connus, le relais entre l'équipe éducative et celle du périscolaire se fait aisément.

Les repas seront livrés par un traiteur, les menus seront variés et équilibrés, leur contenu hebdomadaire sera affiché à l'école.



**ENQUÊTE Périscolaire**

Les parents d'élèves, l'équipe enseignante et la municipalité s'inquiètent du devenir de l'école. Depuis quelques années, nous avons remarqué une diminution progressive des effectifs. Nous cherchons à comprendre ce phénomène afin de trouver des solutions ensemble pour assurer la pérennité de l'école. Nous vous proposons donc une enquête. Merci de prendre un peu de votre temps pour y répondre (nouveau délai 8 Janvier 2011).

Pour vous connaître, pourriez-vous nous renseigner sur votre famille, ainsi que sur vos coordonnées (tél., mail) :

Vos enfants Nom, Prénom	Année de naissance	Ecole fréquentée ou souhaitée pour les enfants à scolariser
----------------------------	--------------------	---

Indifféremment de l'école fréquentée ou envisagée, à votre avis quelles améliorations seraient nécessaires à Zimmersheim ? Cochez les réponses qui correspondent à vos choix.

Ecole avec des classes à différents niveaux  
 Préférence pour école privée  
 Horaires (7h50-11h30 / 13h20-16h)  
 Autres (à préciser) :

Vos commentaires : \_\_\_\_\_

Seriez-vous prêts à inscrire vos enfants à l'école de Zimmersheim s'il y avait des changements ?

Oui  Non Si oui, qu'amélioreriez-vous en priorité : \_\_\_\_\_

S'il vous plaît, retournez cette enquête dans les boîtes aux lettres de l'école (rue des Champs) ou de la Mairie avant le 8 Janvier 2011. Les résultats de l'enquête vous seront communiqués dans le prochain bulletin communal.

Merci pour votre aide et passez de bonnes fêtes de fin d'année.

## Quelques rapides résultats des enquêtes :

→ mi-décembre : 43 familles ont répondu dont 36 de l'école (= 83%) : 78,6% auraient un besoin entre 12 et 14h et 50% auraient un besoin d'accueil après l'école.

→ début février : ne concerne que les familles dont les enfants fréquentent l'école de Zimmersheim : 33 familles sur 46 ont répondu (71%) : besoin d'environ 80 repas par semaine et d'environ 50 places d'accueil du soir par semaine.

Pour plus de précisions, contactez par courriel notre Conseillère Municipale Déléguée - Sandrine WALCH à l'adresse suivante :

[swalch@zimmersheim.fr](mailto:swalch@zimmersheim.fr)